



CNEPT

infos

Le bulletin de liaison de la Coalition Nationale pour l'Education Pour Tous N° 22 / mars 2024



Inscription et réinscription scolaire des enfants marginalisés : la CN-EPT/BF et ses partenaires stratégiques de la société civile mettent en place un groupe de plaidoyer

P.5

Mise en œuvre de son projet EOL : la CN-EPT/BF sensibilise les cadres du ministère de l'éducation nationale pour une meilleure prise en compte des besoins des enfants marginalisés

P.6

Mise en œuvre de EOL : Histoire de changement

P.4

Projet Une société juste, équitable, résiliente et pacifique au Burkina Faso : 35 enseignants formés pour la prise en compte du développement durable

P.2

Ce Bulletin vous est offert avec l'appui financier de :

EDUCATION OUTLOUD GPE





35 Enseignants formés sur la prise en compte du développement durable

35 professeurs et personnels de soutien du Lycée professionnel et du Collège d'Enseignement Technique Charles Billa de Zorgho ont renforcé du 6 au 7 mars 2024 leurs connaissances afin de mieux intégrer le développement durable dans leurs pratiques d'enseignement et formation techniques et professionnels.

Selon le représentant du directeur provincial de l'enseignement post primaire et secondaire du Ganzourgou à l'ouverture des travaux, « s'il est vrai que des outils pédagogiques existent permettant de mettre en place l'Education au Développement Durable dans leur classe, force est de constater qu'il existe des difficultés pour les acteurs à bien les exploiter. Il semble donc essentiel de développer la formation initiale et continue des enseignants, d'où sa reconnaissance à la CN-EPT/BF et ses partenaires Oxfam et DANIDA pour l'initiative de cette session de formation.

Les enseignants ont été invités à « former des travailleurs «verts» qui sont plus employables, mais aussi une main-d'œuvre «verte» afin de renforcer la rentabilité et prendre en compte le développement durable »

Aux termes de la session, les participants ont élaboré des plans dont les principales actions portent sur :

- ✓ la dispensation de cours et d'évaluations prenant en compte le développement durable;
- ✓ l'implantation et entretien de haies vives ;
- ✓ l'organiser de campagnes de sensibilisation sur la nécessité de protéger l'environnement ;
- ✓ l'organisation de campagne de reboisement ;
- ✓ la construction de fosses compostières pour apprendre aux élèves à produire des biofertilisants ;
- ✓ la construction de bassins de collecte d'eau de pluie ;

- ✓ la mise en place de Clubs Ecologiques et de Brigades vertes ;
- ✓ l'élaboration d'un règlement intérieur prenant en compte l'écocitoyenneté et la protection de l'environnement ;
- ✓ l'établissement de partenariat avec les services publics et privés pour la réparation du mobilier de bureau abandonné à l'air libre et lui redonner une seconde vie ;
- ✓ la construction de bac à ordures et la confection de poubelles à base de pneus usagés ;
- ✓ l'organisation de séances d'éducation environnementale en partenariat avec la Direction Provinciale de l'environnement .

CNEPT infos

Le bulletin de liaison de la Coalition Nationale pour Education pour Tous
Récépissé N°2011-1469/MATDS/SG/DGLPAP/DA OSOC

Directrice de publication
Mme HIEN/FOFANA Aminata

La Présidente du Conseil d'Administration de la CNEPT-BF

Rédaction et coordination:
Modeste B. NEBIE
 Chargé de Communication et de plaidoyer

Conception et Impression
 Initiale Communication
 Tél. +226 25 50 30 12

05BP 6515 Ouagadougou 05

Tél : (00226) 25 40 86 96

Email : cneptbf@yahoo.fr

Site Web: www.cneptbf.org



La CN-EPT/BF plaide et obtient l'élaboration d'un guide pour une budgétisation sensible à la qualité de l'éducation formelle.

Bénéficiaire de la subvention EOL OC 1.2 à travers son « projet de renforcement de la dynamique citoyenne au niveau national et local pour la réalisation de l'Education en situation d'urgence », la Coalition Nationale pour l'Education Pour Tous du Burkina Faso (CN-EPT/BF) s'est fixée pour objectifs d'influencer les politiques éducatives en faveur de la réalisation du droit à une éducation inclusive de qualité en situation d'urgence ; mais également pour contribuer à réduire le taux de déperdition des élèves déplacés internes, des filles et des enfants handicapés des zones à forts défis sécuritaires à travers la dispensation d'un enseignement inclusif et de qualité.

Pour garantir les chances de succès de ce plaidoyer auprès des autorités nationales, la CN-EPT/BF a documenté les succès de ses interventions antérieures dans la province de la Gnagna dans la région de l'Est au Burkina Faso. Ces interventions ont consisté à une analyse des causes de la faible des taux de succès qui se résumaient au manque d'expériences du personnel enseignant dû à sa jeunesse, au faible niveau des élèves en lecture et calcul, au faible suivi des enseignants par les encadreurs pédagogiques mais aussi à la faible implication des parents d'élèves dans la gestion des écoles.

A la suite de cette analyse, la budgétisation d'actions sensibles à la qualité de l'éducation a été préconisée et mise en œuvre par la CN-EPT/BF en collaboration avec les autorités éducatives locales et avec le financement de Oxfam et de Danida. Cette approche de la CN-EPT/BF a contribué à l'amélioration des résultats aux examens scolaires. Ainsi, le taux de réussite aux examens dans la zone d'intervention est passé de 66,86% (68,6% pour les garçons et 69,12 pour les filles) en 2018 à 71,74% (72,10% pour les garçons et 71,38% pour les filles) en 2019 puis à 77,38% (81,66% pour les garçons et 73,10% pour les filles) en 2020 et à 79,58% (80,72% pour les garçons et 78,6% pour les filles) en 2021.

C'est alors qu'au cours de la dixième mission conjointe de suivi (10ème MCS-PDSEB) du PDSEB tenue du 06

au 10 juin 2022 à Bobo-Dioulasso, la CN-EPT/BF a exprimé la nécessité de mener une réflexion sur la baisse des indicateurs de la qualité de l'éducation formelle à travers l'élaboration et l'expérimentation d'une approche innovante appelée « Budgétisation sensible à la qualité de l'éducation formelle ». C'est ainsi que le groupe thématique Qualité de l'éducation formelle a mis cette question au cœur de ses préoccupations. Sur financement de l'UNICEF un guide a donc été élaboré afin d'apporter un appui technique aux acteurs et partenaires de l'éducation en vue d'améliorer la programmation, la mise en œuvre et le suivi évaluation des activités éducatives du programme Qualité de l'éducation formelle. Le guide qui est une réalité aujourd'hui décrit les étapes essentielles de la budgétisation et de la programmation opérationnelle des déterminants clés de la qualité de l'éducation formelle.

« En adoptant cette approche de budgétisation sensible à la qualité de l'éducation, le système éducatif burkinabé dispose désormais d'un outil pour garantir que les ressources financières sont utilisées de manière efficiente pour promouvoir une éducation de qualité, favorisant ainsi le développement harmonieux des apprenants, y compris les élèves handicapés et déplacés internes » a déclaré Sény Ouedraogo, Responsable Qualité au Secrétariat Permanent du Plan Stratégique de Développement de l'Education de Base et de l'enseignement Secondaire (SP-PSDEBS)





MISE EN OEUVRE DE EOL : HISTOIRE DE CHANGEMENT

Au Burkina Faso, de nombreuses écoles ont été fermées ou détruites à cause des attaques terroristes. Cette situation fragilise l'accès et le maintien des enfants et particulièrement des filles à l'école et appelle à l'action.

Avec le soutien de Education Voix Haute financé par le partenariat mondial pour l'éducation, la CN-EPT/BF mène le plaidoyer depuis quelques années pour la construction ou la réhabilitation des infrastructures éducatives afin de garantir le droit à l'éducation des enfants et particulièrement des filles.

C'est ainsi que lors de la réalisation d'un film documentaire en 2022 sur la question, elle s'était rendue à Kaya et plus particulièrement dans les écoles Kuim

Kuili pour toucher du doigt la réalité dans ces écoles qui accueillait de nombreux élèves déplacés internes et qui manquaient d'infrastructures éducatives.

Une situation que la CN-EPT/BF a par la suite pris en compte dans son plaidoyer auprès des autorités locales et nationales. Aujourd'hui, ce sont des infrastructures en bonne et due forme qui ont été érigées pour le bonheur des élèves, enseignants et parents d'élèves.

Deux ans après notre constat, nous sommes repartis sur nos pas à la rencontre des acteurs qui témoignent des changements opérés.

Témoignage de Sawadogo Cathérine : élève



Je me nomme Sawadogo Catherine, je suis en classe du CM2 à l'école Kouim – Kouli 'B'. Avant de venir dans cette école, je fréquentais l'école de à Foubé . C'est quand les terroristes sont venus attaquer dans notre village que nous avons fui pour venir à Kaya . A notre arrivée, on a duré dans nos sites

d'accueil des Personnes Déplacées Internes (PDI) avant de reprendre l'école. C'était une école où nous étions sous les hangars. Aujourd'hui nous sommes contents parce que nous avons maintenant des salles de classes, les passants ne nous dérangent plus. Je suis contente d'être dans cette école.

Intervention de la maitresse



Je suis Madame Souлга née Kaboré Justine, enseignante à l'école Kouim – Kouli 'B' à Kaya depuis 2019. Avant, j'enseignais à Kelbo dans la région du Sahel. L'école Kouim Kouli B depuis sa création reçoit régulièrement des Elèves Déplacés Internes qu'on appelle EDI. Quand nous avons été redéployés du fait de l'insécurité, à notre arrivée à Kaya, nous avons été sollicités avec d'autres collègues à ouvrir cette école pour aider à accueillir le flux d'EDI .

C'est là que nous avons commencé avec les moyens de bord avec toutes les difficultés de départ. Les cours se donnaient sous des hangars et des arbres. Moi par exemple je tenais la classe de CP1 et c'était sous un arbre. Aujourd'hui c'est avec fierté que nous travaillons à l'aise dans des salles de classe acquises avec l'intervention de l'état et de ses partenaires au développement.

Intervention de président COGES

Je m'appelle Ouedraogo Wendkouni Rasmané je suis le président COGES de l'école de Kouim kouli 'B'. Du fait de l'insécurité, nous avons abandonné nos villages et nous-nous sommes retrouvés à Kaya. Je précise que je suis venu de Dablo. A notre arrivée nous étions confrontés à plusieurs défis liés à notre installation dont ceux alimentaires et d'abris. Au bout d'un certains temps, quand nous avons pu nous installer, nous avons vu la nécessité pour nos enfants de retourner à l'école. Alors, nous avons commencé à en parler et à engager des démarches. Nous avons rencontré des autorités favorables mais qui étaient elles aussi confrontées à un problème de places du fait des classes déjà surpeuplées et au regard aussi du nombre important des EDI qui ne faisait que croître. C'est dans cette dynamique que les autorités éducatives ont créé l'école Kouim kouli B. Les débuts n'ont pas été faciles parce que l'école manquait de tout. Aujourd'hui, grâce au gouvernement, aux projets et ONG, nous avons des classes bien construites, nos enfants reçoivent des manuels et des fournitures scolaires, ils sont restaurés à l'école. Ce que nous avons comme message pour nos autorités, c'est de leur témoigner notre gratitude pour l'accompagnement dont nous avons bénéficié. Nous prions Dieu pour qu'il les aide à vaincre les groupes terroristes pour que nous puissions regagner nos villages.





MISE EN OEUVRE DU PROJET EOL

La CN-EPT/BF sensibilise les cadres du ministère de l'éducation nationale pour une meilleure prise en compte des besoins des enfants marginalisés

La Coalition Nationale pour l'Éducation Pour Tous du Burkina Faso a organisé le mercredi 27 mars 2024 à Ouagadougou, une « rencontre de sensibilisation des cadres du ministère de l'éducation nationale pour influencer la prise en compte des besoins des enfants marginalisés dans les plans d'action et budgets de l'éducation ».

tative Education Out Loud (EOL) ou Education à Voix Haute. La rencontre a connu la participation de 30 personnes dont des cadres du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales, mais aussi des organisations membres du groupe de plaidoyer genre sensible et des membres de la CN-EPT/BF.

Sur les 30 participants, 13 étaient des femmes soit un taux de participation féminine de 43,33%.



Vue des participants en salle

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du projet de « Renforcement de la mobilisation sociale pour l'inscription et la réinscription scolaire des enfants marginalisés (enfants hors écoles, élèves déplacés internes, filles, enfants handicapés) dans les zones à forts défis sécuritaires ».

C'est un projet de la Coalition Nationale pour l'Éducation Pour Tous du Burkina Faso, financé par le Partenariat Mondial pour l'Éducation à travers l'ini

A l'entame des travaux, Mme Hien Fofana Aminata, présidente du Conseil d'Administration de la CN-EPT/BF a rappelé que ce projet revêt une importance capitale pour la Coalition Nationale pour l'Éducation Pour Tous du Burkina Faso, en ce sens qu'il constitue l'une des composantes essentielles de son intervention actuelle. « En tant que techniciens cadres du Ministère de l'éducation, vous êtes des acteurs clés de ce département ministériel en matière d'élaboration et de mise en œuvre des

politiques, programmes, projets et budget en matière d'éducation. Et en vous conviant à la présente rencontre, nous espérons par votre canal, influencer la prise en compte accrue des besoins éducatifs des enfants marginalisés dans les zones à forts défis sécuritaires dans le plan d'action National du MENAPLN et son budget » a-t-elle indiqué.

Toujours selon la présidente du Conseil d'Administration, le projet EOL prévu prendre fin en 2026, constitue pour la CN-EPT/BF un défi immense dont la réussite commande l'engagement et le soutien de l'ensemble de toutes les parties prenantes.

Mme Hien a terminé son propos en rassurant que CN-EPT/BF continuera de jouer pleinement sa partition afin d'accompagner les efforts de l'Etat vers la réalisation du droit à une éducation inclusive, équitable et de qualité au Burkina Faso.

A la suite de la présidente de la Coalition, le Coordonnateur National Mr Tahirou Traoré a fait une présentation de projet de « Renforcement de la mobilisation sociale pour l'inscription et la réinscription scolaire des enfants marginalisés (enfants hors écoles, élèves déplacés internes, filles, enfants handicapés) dans les zones à forts défis sécuritaires », avec pour objectif d'obtenir l'engagement des cadres du MENAPLN pour l'atteinte des résultats.

Avant de s'appesantir sur ledit projet, le coordonnateur National a fait un bref rappel des précédents projets que sont le « projet de renforcement de la redevabilité sociale au niveau national et local dans les processus éducatifs » et celui relatif au «

renforcement de la dynamique citoyenne au niveau national et local pour la réalisation de l'Education en situation d'urgence ».

Ces deux projets dira-t-il, ont permis à la CN-EPT/BF, d'investir tous les espaces de dialogue au niveau national, de contribuer à influencer le financement de la Stratégie Nationale de l'Education en situation d'urgence (SN-ESU) qui est passé de 197 000 000 de F CFA en 2020 à 1 500 000 000 de FCFA en 2023 soit une hausse de 1 303 000 000 de FCFA.

Ils ont également permis à la CN-EPT/BF de contribuer à améliorer la collaboration entre les services déconcentrés en charge de l'éducation, les collectivités, les associations et ONG au niveau local dans les six régions à forts défis sécuritaires à travers la participation de ses comités régionaux à la coordination des activités des clusters sous-nationaux.

Les deux projets ont de même permis à la coalition de contribuer à la sensibilisation des leaders coutumiers et religieux, des populations hôtes et des populations déplacées pour la réinscription à l'école des élèves déplacés internes (EDI), des filles et des enfants handicapés des zones à forts défis sécuritaires.

Au plan national, le nombre d'EDI réinscrits de 2020 à 2022 est passé de 102 218 dont 51 935 filles à 258 516 dont 128 760 filles, soit une hausse de 156 298 EDI dont 76 825 filles.



Photo de famille

déplacés internes (58,50%) que la coalition vise de 2024 à 2026 à renforcer la mobilisation sociale pour l'inscription et la réinscription des enfants hors écoles, élèves déplacés internes, filles, enfants handicapés des zones à forts défis sécuritaires dans des structures éducatives sécurisées.

Plus particulièrement, il s'agit de :

- poursuivre le plaidoyer pour le financement de l'éducation en situation d'urgence pour prendre en compte l'inscription/réinscription scolaire des enfants marginalisés (enfants hors écoles, élèves déplacés internes, filles, enfants handicapés) dans les zones à forts défis sécuritaires).
- Plaider pour la mise en place d'alternatives éducatives d'éducation formelle et non formelle afin de permettre aux enfants marginalisés des zones à forts défis sécuritaires bénéficient de leur droit à une éducation et à une formation de qualité dans un environnement sûr.

Trois résultats sont attendus aux termes de ce projet:

- ✓ Le financement de l'éducation en situation d'urgence a été augmenté pour prendre en compte l'inscription scolaire des enfants marginalisés (enfants hors écoles, élèves déplacés internes, filles, enfants handicapés) dans les zones à forts défis sécuritaires
- ✓ Les enfants marginalisés des zones à forts défis sécuritaires bénéficient de leur droit à une éducation et à une formation de qualité dans un environnement sûr
- ✓ Les bonnes pratiques et les réalisations du projet sont documentées et partagées.

Le coordonnateur de la CN-EPT/BF a également expliqué que la théorie du changement de ce projet part du principe que si les bénéficiaires indirects du projet que sont les parents d'élèves, les mères éducatrices, les syndicats d'enseignants, les associations de parents d'élèves, les chefs coutumiers et religieux, les comités villageois de développement, les enseignants, les encadreurs pédagogiques, les collectivités territoriales et les organisations de la société civile actives dans le domaine de l'éducation sont informés et formés sur le droit à l'éducation en situation d'urgence, ils se mobiliseront pour s'impliquer dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de l'éducation en situation d'urgence, ils interpellent le gouvernement et plaident auprès de lui et des partenaires techniques et financiers pour l'augmentation du financement de l'éducation en situation d'urgence à travers la création de lignes budgétaires dédiées à cet

effet. L'accroissement du budget ainsi alloué à l'éducation en situation d'urgence couplé à la mobilisation sociale des différentes parties prenantes permettra la mise en place d'alternatives éducatives qui favoriseront l'inscription des milliers d'enfants hors écoles et la réinscription des élèves déplacés internes, des filles et des enfants handicapés dans des structures d'éducation formelle et non formelle.

Mr Traoré Tahirou a ensuite passé en revue les différentes activités du projet afin de permettre une meilleure appropriation par les cadres du MENAPLN.

Dans sa communication, il a également relevé que le défi de l'inscription et la réinscription des enfants hors écoles, élèves déplacés internes, filles, enfants handicapés des zones à forts défis sécuritaires dans des structures éducatives sécurisées ne peut être réalisé que si les actions et activités y afférentes sont prises en compte dans les plans d'action et budget du ministère de l'éducation nationale.

Et c'est pour cette raison que la CN-EPT/BF a voulu à travers cette rencontre échanger avec des cadres du ministère afin d'identifier des pistes de solutions. Il s'est dit persuadé que par cette démarche que l'on arrivera à permettre à des milliers d'enfants hors écoles, des élèves déplacés internes, des filles et des enfants handicapés de bénéficier d'une éducation ou un apprentissage.

Pour marquer leur adhésion, les cadres des différentes directions générales et techniques du MENAPLN ont pris des engagements visant à soutenir l'atteinte de résultats du projet

La Présidente du Conseil d'Administration de la Coalition s'est réjouie de la qualité des échanges. « Il y a des défis qui nous incombent tous et qui exigent que nous conjuguions nos efforts pour les relever » a-t-elle indiqué avant d'inviter les cadres du MENAPLN à traduire en actes les différents engagements qu'ils ont pris.

Engagements des cadres du MENAPLN

Direction de Promotion de l'Éducation

Inclusive, des Filles et du Genre

« La fourniture d'une éducation inclusive de qualité quelle que soit la circonstance est un devoir pour le ministère de l'éducation nationale et particulièrement pour la Direction de Promotion de l'Éducation Inclusive, des Filles et du Genre. Pour cela, nous restons mobilisés et engagés avec la CN-EPT.BF pour faire

avancer les lignes et atteindre les objectifs du projet EOL. Les besoins sont énormes sur le terrain et si la société civile est engagée, il n’y a pas de raisons qu’en tant que ministère on ne s’engage pas. La DPEIFG en tant que structures bénéficiaires sera une force de plaidoyer pour CN-EPT/BF»

Direction Générale des Etudes et Statistiques Sectorielles (DGESS)

La DGESS étant transversale, la question de la prise en compte de l’inscription/réinscription scolaire des enfants marginalisés dans les zones à forts défis sécuritaires est suivie de prêt, et nous prenons l’engagement d’orienter les différents acteurs lors de l’élaboration de leurs plans d’action afin que les enfants victimes de la situation sécuritaire et ceux marginalisés et hors écoles puissent bénéficier d’opportunités d’apprentissage. Il existe déjà un répertoire des activités ESU au niveau de la DGESS mais il a besoin d’être renforcé au regard de la situation »

Direction Générale de la Qualité de l’Education Formelle

« Le plaidoyer de la CN-EPT/BF est pertinent car il y a encore beaucoup des structures éducatives qui refusent de recevoir des Elèves déplacés Internes (EDI) en leurs seins. Nous avons été plusieurs fois interpellés pour corriger ces situations. Nous prenons donc l’engagement de faire des notes circulaires pour rappeler aux différents acteurs l’obligation de respecter le droit à l’éducation et toutes et tous quel que soit le contexte. »

Chargé de Mission représentant le Directeur de Cabinet du MENAPLN

« En tant que structure de coordination, le cabinet du MENAPLN prend à bras le corps l’accès des Elèves déplacés Internes (EDI) à l’éducation. Il faut aussi travailler à les y maintenir. Des cours de rattrapages sont également organisés. Mais, ces actions doivent être renforcées au regard de la situation actuelle. Il nous faut travailler à ce que les enfants restent dans le cadre scolaire ou d’apprentissage de métier car dans le contexte actuel, s’ils n’y sont pas, il y a de fortes chances qu’ils aillent grossir les rangs des groupes terroristes. Tout en prenant l’engagement de

prendre compte de nos échanges au directeur de cabinet, nous marquons notre également personnel à pousser le plaidoyer de la coalition vers l’atteinte des résultats ».

Direction Générale de l’Education Non Formelle (DGENF)

« La DGENF est dans une dynamique qui l’oblige à accompagner la CN-EPT/BF. Elle est engagée dans le trip type, Education de base, formation professionnelle et insertion socio professionnelle. Cela rejoint le plaidoyer de la CN-EPT/BF dans le cadre de son projet EOL. Nous sommes donc plus qu’engagés avec elle. »

Le Centre National des Manuels et Fournitures Scolaires

« Le CENAMAFS est dans la logique du renforcement de l’édition des manuels. Il va ainsi renforcer la mise à disposition de manuels aux écoles dont les ouvrages ont été détruits par les attaques terroristes. Cela va contribuer à améliorer la qualité des apprentissages et particulièrement chez les élèves déplacés internes »

Projet de renforcement de la mobilisation sociale pour l’inscription et la réinscription scolaires des enfants marginalisés (enfants hors écoles, enfants déplacés internes, filles, enfants handicapés) dans les zones à forts défis sécuritaires.

OBJECTIF GENERAL :

Renforcer la mobilisation sociale pour l’inscription et la réinscription scolaires des enfants marginalisés (enfants hors écoles, élèves déplacés internes, filles, enfants handicapés) dans les zones à forts défis sécuritaires

Période de mise en œuvre : Janvier 2024 - Décembre 2026

OBJECTIFS SPECIFIQUES (OS)

- OS1 : Le financement de l’éducation en situation d’urgence a été augmenté pour prendre en compte l’inscription scolaire des enfants marginalisés (enfants hors écoles, élèves déplacés internes, filles, enfants handicapés) dans les zones à forts défis sécuritaires
- OS2 : Les enfants marginalisés des zones à forts défis sécuritaires bénéficient de leur droit à une éducation et à une formation de qualité dans un environnement sûr
- OS3 : Les bonnes pratiques et les réalisations du projet sont documentées et partagées

05 BP 6313 Ouagadougou 05 (76) : +226 25 40 86 96 | E-mail : cnept@pshai.fr | Site web : www.cnept.gov.bf | Facebook.com/cneptbf



EDUCATION CLIMATIQUE

La **CN-EPT/BF** a renforcé ce 22 février 2024 les capacités de 30 acteurs pédagogiques de la Circonscription d'Éducation de Base de Mogtédou dans la province du Ganzourgou, composés d'encadreurs et d'enseignants des écoles de Ipala, Bomboré BA et de Mogtédou V4V5.

La session a permis aux participants d'acquérir des approches et méthodes pédagogiques utiles pour une éducation climatique et environnementale afin :

- de développer chez les élèves, des compétences essentielles pour leur faire adopter une attitude responsable vis-à-vis de l'environnement;
- de faire des élèves des messagers des idéaux de l'environnement au sein de l'école, dans les familles, dans les quartiers et dans les villages;
- de préparer les enfants par rapport au défi de l'environnement afin de servir de

levier pour la sensibilisation des adultes difficiles à faire changer de comportement.

- de favoriser la participation active des communautés locales aux activités de protection et de restauration de l'environnement.
- de réhabiliter les **coutumes et les traditions de savoir-faire ancestraux** favorables à la préservation des ressources naturelles et valoriser les dépositaires des savoirs endogènes.

Les participants ont également reçu des connaissances sur les instruments pédagogiques tels que les clubs écologiques ou clubs scolaires environnement pour servir de cadre d'expression et d'action des élèves en matière d'écocitoyenneté.

A noter que cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet : une société juste, équitable, pacifique et résiliente avec l'appui financier de Oxfam et Danida

En Bref

Dans une dynamique de Co-construction, Oxfam au Burkina et ses partenaires dont la CN-EPT/BF sont réunis depuis ce mercredi 20 mars et ce jusqu'au 22 mars 2024 en vue de se doter d'une stratégie nationale d'influence pour la période 2024-2027.

L'élaboration et la mise en œuvre de ce document devront contribuer à l'atteinte des objectifs pays de Oxfam qui sont :

- Objectif pays 1 : Renforcer la citoyenneté active des communautés avec les femmes, les jeunes et les OSC, en vue d'améliorer la gouvernance et le respect des droits humains sur des problématiques mobilisatrices en particulier la cohésion sociale, la mobilisation et la redistribution équitable des ressources, le leadership et l'employabilité des jeunes, l'accès et la qualité de l'éducation, les inégalités socio-économiques, le leadership transformateur des femmes ;

- Objectif pays 2 : Renforcer l'autonomisation économique et sociale des acteurs des chaînes de valeur agrosylvopastorales porteuses en particulier des jeunes et des femmes à travers la sécurisation des moyens de production, leur résilience aux changements climatiques ; la promotion de l'entrepreneuriat agricole et la collaboration avec le secteur privé, pour un système alimentaire équitable et durable .

- Objectif pays 3 : Renforcer les capacités de résilience des communautés en situation de vulnérabilité, des institutions locales et nationales à travers une intervention intégrée (NEXUS humanitaire – développement – paix) face aux chocs (climatiques, sécuritaires, sanitaire), aux stress (changement climatique) et aux incertitudes

PROJET UNE SOCIÉTÉ JUSTE, ÉQUITABLE, RÉSILIENTE ET PACIFIQUE

177 jeunes dont 115 jeunes de Mogtédou et 62 de Zorgho ont bénéficié d'une formation de courte durée en Saponification et en agriculture biologique (maraîchage) mais aussi en techniques de fabrication d'engrais bio. Ces 177 jeunes formés (105 filles et 82 garçons) sont constitués en groupements et ont reçu des appuis en équipements de production composés de 10 motopompes, 20 brouettes, 40 arrosoirs, 40 pique-casses, 12 rouleaux de grillage, 10 daba de labour de jardin, 15 boîtes de semences de légumes, 30 paires de bottes pour le jardinage mais aussi 15 bassines en plastiques, 40 seaux, 40 paires de gants, 20 moules de 24 et des produits de fabrication de savons.



Exercice de redévabilité

La Coalition Nationale pour l'Education Pour Tous du Burkina Faso (CN- EPT/BF) et les parties prenantes du projet que sont les autorités provinciales du Ganzourgou (Haut-commissaire, directeurs provinciaux en charge, de l'éducation et de la formation techniques et professionnels, de l'environnement et de l'action humanitaire), les huit (08) organisations jeunesse et Oxfam se sont réunies le lundi 12 février 2024 à Zorgho pour faire le point des actions menées en 2023 et échanger sur les activités de l'année 2024.

Du bilan, il ressort que 100% des activités ont été réalisés.

En termes d'acquis, on note entre autres :

- La formation et la dotation en matériel de 177 jeunes du Ganzourgou pour la pratique du maraichage et de la saponification ;
- L'engagement du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPLN) à élaborer 5 référentiels pour l'introduction des métiers au primaire et au post primaire et au secondaire d'ici à décembre 2024 suite aux actions de plaidoyer ;
- La collecte et le recyclage par les parents d'élèves des écoles Toessin B, Rapadama V2 et Kogsin dans la commune de Mogtédou, de 585 KG de déchets plastiques (Pneus usagés) ayant permis la fabrication de 21 poubelles placées dans les écoles du projet contribuant à assainir l'environnement scolaire au profit de 688 élèves et 21 enseignants ;
- L'élaboration et la validation de deux modules de formation sur l'éducation environnementale et sur les changements climatiques au profit des enseignants du préscolaire, du primaire, du post-primaire et du secondaire par la Commission nationale des Programmes scolaires (CNPS) du MENAPLN suite aux actions de plaidoyer.

Au cours de la rencontre, les organisations de jeunesse se sont engagées, au-delà des activités financées par le projet, à conduire d'autres actions afin de concourir à l'atteinte des résultats du projet.

Il s'agit principalement de :

- l'organisation de camps de reboisement dans des établissements primaires, post-primaires et secondaires ;
- la formation de 60 jeunes scolaires dont 35 garçons et 25 sur les VBG filles avec l'accompagnement de 5 animateurs de la vie scolaire ;
- l'organisation d'une campagne digitale (avec hashtag) sur l'écocitoyenneté et la justice climatique ;
- l'organisation d'une conférence-débat sur la justice climatique et l'écocitoyenneté ;
- la formation de 30 garçons sur la masculinité positive ;
- la formation 25 jeunes scolaires en recyclage ;
- la formation de 10 enseignants en Safe guarding ;
- l'organisation de causeries éducatives sur l'écocitoyenneté suivie sur les Plantation ;
- la formation 50 jeunes filles en situation de handicap sur les VBG.

En rappel, le projet

« Une société juste, équitable, résiliente et pacifique au Burkina Faso » financé par Oxfam et Danida est mis en œuvre par un consortium de partenaires opérationnels dont la CN-EPT/BF qui travaille en collaboration avec les organisations de jeunesse que sont le Conseil National de la Jeunesse (CNJ-BF), la Fédération des organisations et Réseaux de Jeunesse (FOREJ), l'Association Vivre Ensemble de Bassinko, l'Association Internationale des Etudiants en Sciences Economique et de Commerce (AIESEC), le Réseau des Héroïnes du Faso, l'Association pour la Promotion de l'Intégration Africaine (APIA) et Conseils communaux des Jeunes de Zorgho et Mogtédou



MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS OF DENMARK
DANIDA INTERNATIONAL DEVELOPMENT COOPERATION





La CN-EPT/BF et ses partenaires stratégiques de la société civile mettent en place un groupe de plaidoyer

Dans le cadre des activités du projet de « Renforcement de la mobilisation sociale pour l'inscription et la réinscription scolaire des enfants marginalisés (enfants hors écoles, élèves déplacés internes, filles, enfants handicapés) dans les zones à forts défis sécuritaires », la Coalition Nationale pour l'Éducation pour tous et d'autres organisations partenaires dont des bénéficiaires de la subvention EOL se sont réunis le 25 mars 2024 à Ouagadougou pour la

mise en place d'un groupe de plaidoyer. Outre la CN-EPT/BF, ce groupe de plaidoyer comprend les représentants de la Coalition Nationale contre le Mariage d'Enfants au Burkina Faso (CONAMEB), de l'Association des Professionnels de l'Éducation Non Formelle (APNEF) et de la Coalition Nationale des structures de la société civiles actives en Éducation Non Formelle (COSENF).



Photo de famille des membres du comité de plaidoyer

Dans son mot de bienvenue, la présidente du conseil d'administration de la CN-EPT/BF Mme Hien Fofana Aminata a indiqué c'est conjuguant les efforts et en travaillant en synergie que la société civile peut avoir un plus grand impact sur les politiques éducatives au Burkina Faso. Elle a de ce fait, invité les organisations membres du groupe de plaidoyer à privilégier la concertation et la coordination pour l'atteinte de résultats.

A sa suite, le coordonnateur national, Mr Tahirou TRAORE une présentation du projet « Renforcement de la mobilisation sociale pour l'inscription et la réinscription scolaire des enfants marginalisés (enfants hors écoles, élèves déplacés internes, filles, enfants handicapés) dans les zones à forts défis sécuritaires ».

Mr Traoré Tahirou a également passé en revue les différentes activités du projet afin de permettre une meilleure appropriation par l'ensemble des parties prenante du groupe de plaidoyer.

Un groupe de plaidoyer genre sensible qui selon Mr Traoré Tahirou, se présente comme un cadre

de collaboration entre bénéficiaires de EOL et d'autres OSC et visant le renforcement des capacités afin d'influencer l'accroissement du budget de l'éducation en situation d'urgence d'au moins 10% et du taux d'inscription/réinscription des enfants marginalisés des zones à forts défis sécuritaires d'au moins 20% par an.

Après quelques questions d'éclaircissement qui ont trouvé des réponses satisfaisantes, les différentes parties prenantes du groupe de plaidoyer ont salué la démarche de la coalition qui permettra une conjugaison des efforts pour plus d'impacts en matière d'éducation en situation d'urgence.

Elles ont aussi souhaité qu'à travers ses actions, le groupe de plaidoyer puisse prendre en compte des thématiques portées par d'autres membres.

A la suite de ces échanges, les participants ont également procédé à l'adoption du « Document portant création, composition et fonctionnement du groupe de plaidoyer » (joint en annexe) dont le draft a préalablement été élaboré par la CN-EPT/BF.